

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 14 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue à huis clos le 14 décembre 2020 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand de Port-Daniel-Gascons à Port-Daniel.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois

Messieurs Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Monsieur Harlley Lepage est absent pour cette séance.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement

Assistent également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale et monsieur Henri Grenier, maire

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux.

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public de protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présentes et à prendre part, délibérer et voter à cette dite séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer à la salle communautaire de la Maison LeGrand en respectant la distanciation sociale.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

02. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-12-398

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux : séance ordinaire du 9 novembre 2020 et le procès-verbal de correction et séance extraordinaire du 2 décembre 2020
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 30 novembre 2020
6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 30 novembre 2020
7. Correspondance
8. Dons
9. Paiements de factures
10. Registre public des déclarations faites par un membre du conseil
11. Nomination d'un maire suppléant
12. Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021
13. Politique de reconnaissance du personnel de la municipalité : certificats-cadeaux
14. Demandes du directeur du service incendie
 - a) achat de gants
 - b) achat de couvre-tout
15. Soumission de «Les constructions Jean-Paul Parisé» - déneigement du Centre Plein Air La Souche
16. Proposition de la Télévision Communautaire de Grande-Rivière
17. Demande d'aide financière - Club de l'Âge d'or "L'étoile de la mer" de Gascons
18. Résolution pour permission de voirie
19. Soumission – La Ferblanterie Gaspésienne Inc. – pour l'installation d'une hotte au Centre Plein Air La Souche
20. Affaires nouvelles
 - a) Entente Espoir-Câlin
 - b) Facture de réparation – Placide Langlois
 - c) Contrat de service Memento
 - d) Soumission de CRT
 - e) Factures #968654
21. Période de questions
22. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-399

04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX : SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2020 ET LE PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé madame Sylvie Blais par et résolu que les procès-verbaux de la séance du 9 novembre et son procès-verbal de correction et la séance extraordinaire du 2 décembre tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-400

05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 30 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #900377 à #900393 et des chèques portant les numéros

#914788 à #914838, #87 à #122 (mode transphère) et que les comptes à payer au montant de 80 391.14\$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2020

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 30 novembre 2020.

07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume les lettres reçues au cours des dernières semaines à savoir :

- ✓ Ministère du Transports du Québec :
 - procédure de permission annuelle avec le Ministère des Transports – permission de voirie (installation ou réparation dans l'emprise de la route);
 - permission de voirie pour l'aménagement d'un arbre de Noël illuminé;
- ✓ Joyeuses fêtes de la part de Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au développement économique régional, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et députée de Côte-du-Sud.

2020-12-401

08. DON

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le don suivant :

- ✓ Société de l'Arthrite : 25\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-402

09. PAIEMENTS DES FACTURES

Monsieur Denis Langlois se retire de la décision.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Garage Jeffery Robinson : facture reliée à la réparation de la pépinière au montant de 6 309.27\$ avant taxes et un montant de 2 511.86\$ pour des entretiens non prévus à la soumission, pour un montant total de 8 831.13\$ avant taxes (résolution no : 2020-11-355);
- ULTIMA, assurance et gestion de risques :

- facture reliée au renouvellement de la «Mutuelle Municipalité du Québec» pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 au montant de 87 578\$;
- facture reliée à la prime «accident pompiers» pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 au montant de 627\$;
- Forages Technic-Eau Inc. : facture reliée aux travaux de forage pour le projet «Alimentation et distribution d'eau potable, collecte des eaux usées, secteur Gascons au montant de 39 824.50\$ avant taxes; (résolution no : 2020-11-349). Cette dépense sera inscrite au programme TECQ 2019-2023.
- Construction Jean & Robert Ltée : facture reliée aux travaux d'enlèvement et installations de ponceaux – reprofilage de fossé dans la route de l'Anse McInnis au montant de 76 828\$ avant taxes (résolution no 2020-05-156; pour un montant de 71 920\$ et des travaux supplémentaires pour un montant 4 908\$ avant taxes. Le paiement sera pris à même l'aide financière du ministère des Transports de 169 957\$.
- Monsieur Henri Grenier : facture reliée au rapport de dépenses du maire au montant de 189.74\$ (année 2020);
- Arsenault Électrique Enr. : facture reliée aux travaux électriques effectués au pont des motoneiges au montant de 2 395.75\$ avant taxes. Cette dépense est inscrite au surplus accumulé.
- ARPO Groupe-Conseil : facture reliée au service d'ingénierie pour l'évaluation de l'état structural de la passerelle pour motoneige au montant de 16 520\$ avant taxes (résolution no 2020-10-303);
- Construction RPD Inc. : facture reliée au travaux de la toiture de la salle mécanique de l'aréna au montant de 3 121.20\$ (résolution no 20-10-316)
- EUROVIA : facture reliée aux travaux de pavage pour la tranchée rue de la rivière au montant de 11 212.50\$ avant taxes;
- Groupe BR Métal : facture reliée au projet du Centre multifonctionnel au montant de 5 250\$ avant taxes;
- Culture Gaspésie : facture reliée à l'adhésion 2021 au montant de 90\$
- Robert Boileau Inc. : facture reliée à des travaux de réparation et de pièces pour la surfaçeuse de l'aréna au montant de 3 531.65\$ avant taxes;
- Artefactuel : facture reliée à l'inventaire archéologique, agrandissement du Centre multifonctionnel au montant de 7 697\$ avant taxes (résolution no 2019-09-511).

Adoptée à la majorité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

10. REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE OU DES MEMBRES DU CONSEIL

En conformité avec l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière

municipale et qui excède la valeur fixée par le code d'éthique et de déontologie des élus, soit 200\$.

La directrice générale affirme n'avoir reçu aucune déclaration au cours de la dernière année.

2020-12-403

11. **NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

ATTENDU QUE selon l'article 116 du Code Municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant;

ATTENDU QUE le maire suppléant, en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que soit monsieur Denis Langlois soit nommé maire suppléant de la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour agir en l'absence du maire et ce, pour une période d'un an.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-404

12. **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE l'article 145 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir le lieu où se tiennent les séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 qui débiteront à **19h00** en alternance à la salle communautaire de la Maison Legrand et à la salle multifonctionnelle de Gascons, sauf pour celles du 14 juin et du 13 septembre, qui se tiendront au Club de l'âge d'or «Three Stars», sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à ces endroits.

Lundi, 18 janvier 2021	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 8 février 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 8 mars 2021	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 12 avril 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 10 mai 2021	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 14 juin 2021	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 12 juillet 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 9 août 2021	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 13 septembre 2021	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 4 octobre 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 15 novembre 2021	salle communautaire de la Maison Legrand
Lundi, 13 décembre 2021	salle multifonctionnelle de Gascons

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-405

13. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DU PERSONNEL DE LA MUNICIPALITÉ – CERTIFICATS-CADEAUX

ATTENDU QUE les consignes sanitaires en vigueur ne permettent pas les rassemblements;

ATTENDU QUE qu'à chaque année, un budget est alloué pour le personnel de la municipalité pour souligner le temps des fêtes;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la remise d'un certificat-cadeau d'un montant de 50\$ à chaque employé-e de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. DEMANDES ET SOUMISSIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2020-12-406

15. SOUMISSION DE «LES CONSTRUCTIONS JEAN-PAUL PARISÉ» - DÉNEIGEMENT DU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de «Les Constructions Jean-Paul Parisé» pour le déneigement du Centre Plein Air La Souche et sablage du stationnement pour l'hiver 2020-2021 au montant de 1 000\$ avant taxes. Le paiement de cette dépense sera effectué en quatre versements égaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-407

16. PROPOSITION DE LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE GRANDE-RIVIÈRE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons ne désire pas adhérer à l'offre de la Télévision Communautaire de Grande-Rivière pour la diffusion de ses assemblées municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-408

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR L'ÉTOILE DE LA MER DE GASCONS

CONSIDÉRANT QUE la pandémie Covid-19 a mis un frein aux activités des clubs de l'âge d'or de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs de leurs activités représentent des revenus qui leur permettent de voir à leurs obligations financières;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons octroie, à même la subvention d'aide financière reçue de 111 914\$ pour la pandémie :

- Une aide financière de 987\$ au Club de l'Âge d'or "L'étoile de la mer" de Gascon et ce, sur présentation de pièces justificatives;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-409

18. RÉSOLUTION POUR PERMISSION DE VOIRIE

Attendu que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l’emprise des routes à l’entretien du Ministère des Transports;

Attendu qu’il est nécessaire d’obtenir une permission de voirie du Ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l’entretien du Ministère;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d’œuvre;

Attendu que la municipalité s’engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s’engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu que la municipalité s’engage également à demander, chaque fois qu’il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

Que la municipalité demande au Ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l’année 2021, et qu’elle autorise la directrice générale, madame Marlyne Cyr, à signer les permis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2020-12-410

19. SOUMISSION – LA FERBLANTERIE GASPÉSIENNE INC. – INSTALLATION D’UNE HOTTE AU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Madame Mireille Langlois se retire de la décision.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de La Ferblanterie Gaspésienne Inc. pour l’installation d’une hotte de stainless pour le four à pizza du Centre Plein Air La Souche au montant de 4 950\$ avant taxes et autorise le paiement de la facture à la suite de l’installation.

Adoptée à la majorité des conseillers

20. AFFAIRES NOUVELLES

2020-12-411

A) ENTENTE – ESPOIR CALIN

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le maire, monsieur Henri Grenier ainsi que la directrice générale, madame Marlyne Cyr, à signer l’entente qui vise à nommer OAA Espoir Câlin en charge du respect du règlement concernant les chiens sur l’ensemble du territoire de la M.R.C. selon les modalités telles que présentées.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

2020-12-412

B) FACTURE DE RÉPARATION – PLACIDE LANGLOIS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Placide Langlois a utilisé sa voiture personnelle dans le cadre de son travail d'horticulteur.

CONSIDÉRANT QUE la vitre arrière de la voiture personnelle de M. Langlois a été endommagée lors de l'exécution de ses fonctions d'horticulteur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la facture et le paiement du Garage Daniel Langlois pour la réparation de la vitre arrière de la voiture personnelle de m. Placide Langlois, au montant de 226,13\$, avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-12-413

C) CONTRAT DE SERVICE MEMENTO

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise :

- La directrice générale, madame Marlyne Cyr à signer le contrat de service MEMENTO;
- D'acquitter, à sa réception, la facture de Slogti au montant de 432.60\$ pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021

Adoptée à l'unanimité des conseillers

D) SOUMISSION CRT

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

E) FACTURE #968654

2020-12-414

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale, madame Marlyne Cyr à envoyer les copies de facture #968654 à Me Assels afin de faire le suivi dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n'a été acheminé au conseil.

2020-12-415

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19h24.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr, directrice générale